



Administration de la gestion de l'eau

Grand-Duché de Luxembourg

*Référence AGE : EAU-AUT-____ - _____

*

F-AUT-FC-2

* Cases réservées à l'Administration

Formulaire complémentaire pour le **prélèvement d'eau souterraine** à partir de **nouveaux** forages/puits conformément à loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

PARTIE 2 SUR 2 : Prélèvement d'eau à partir de forages/puits (Art 23, §1, a))

Informations obligatoires		
Numéro de l'autorisation relative à la partie 1 :	EAU-AUT- -	
Emplacement du/des forage(s)/puits : (consultable sur map.geoportail.lu)	LUREF E	
	LUREF N	
Nombre de forages/puits :		
Profondeur du/des forage(s)/puits : (en m)		
Débit d'exploitation maximal : (à déterminer par des essais de pompage)	Débit maximal/jour : (en m ³)	
	Débit maximal / mois : (en m ³)	
	Débit maximal /an : (en m ³)	

Documents à joindre	
Levé détaillé des couches géologiques forées avec indication du : <ul style="list-style-type: none">niveau de l'eau souterraine au repos (c.-à-d. sans pompage)niveau de l'eau souterraine pendant le pompage	
Equipement du/des forage(s)/puits	
Résultats des essais de pompage	
Résultats des analyses de la qualité de l'eau (si demandées dans l'autorisation relative à la partie 1)	
Documentation technique resp. plan mettant en évidence une déconnexion de l'ouvrage du réseau d'eau potable du fournisseur public (uniquement pour les forages privés)	

Signature du demandeur	
Signature	
Lieu	
Date	

Le formulaire F-AUT-GEN, accompagné du formulaire F-AUT-FC-2 et des documents et plans (2 exemplaires), est à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la gestion de l'eau
Unité Autorisations
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

L'Unité Autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email **autorisations@eau.etat.lu** ou par téléphone au numéro **24556-920**.